

L'ÉQUITÉ

À L'HORIZON

GENRES ET FRANCOPHONIE,
parlons des défis.

MANIFESTE POUR DES COLLECTIVITÉS
ÉQUITABLES, SÉCURITAIRES ET
SOLIDAIRES EN FRANCOPHONIE
CANADIENNE



ALLIANCE DES FEMMES DE LA
FRANCOPHONIE CANADIENNE

Préambule

À l'occasion du forum *L'équité à l'horizon : Genres et francophonie, parlons des défis*, tenu à Ottawa les 16 et 17 septembre 2022, des organisations de la société civile, des individus aux divers parcours et des membres de la délégation jeunesse ont ouvert un dialogue portant sur l'interaction entre le genre et la francophonie.

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne a pris l'initiative de cocréer un manifeste dont le but est de partager une vision d'une société juste et équitable avec l'ensemble des communautés francophones et acadiennes.

Le manifeste a pour objectif de penser les leviers qui permettent une réelle intégration des enjeux genre et francophonie au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce manifeste servira de base partagée pour penser les phénomènes du masculinisme et de la francophobie ainsi que les solutions qui s'y rattachent.

Ce manifeste a été réalisé à partir des échanges recueillis lors d'une table ronde pré-manifeste qui a eu lieu en mai dernier. Les axes et les actions présentés dans le manifeste sont issus d'un atelier de cocréation s'étant déroulé lors du forum.

Il est important de préciser que ce travail ne serait pas possible sans l'aide de la délégation jeunesse, du comité aviseur du projet, des membres du CA de l'AFFC et de l'équipe de travail, ainsi que de toute personne qui a contribué au projet.

Ce manifeste est un document concret et vivant qui vise à susciter des réactions dans des organisations, des milieux d'implications, des milieux scolaires et au sein des gouvernements d'un bout à l'autre du Canada.

Les signataires du présent manifeste appellent à une concertation qui se divise en 4 axes :

Axe 1 – le rôle de l'éducation au centre de nos actions

Axe 2 – pour une convergence des luttes concertée

Axe 3 – des stratégies appuyées par des recherches et des partenariats communautés-universités

Axe 4 – des changements législatifs et des actions politiques porteuses

La publication du **manifeste pour des collectivités équitables, sécuritaires et solidaires en francophonie canadienne** a été rendu possible grâce au gouvernement du Canada.

L'étiquette féministe est dure à porter dans la francophonie canadienne. »
Lily Crist, ancienne présidente de l'AFFC (Colombie-Britannique)

AXE 1 – Le rôle de l'éducation au centre de nos actions

CONSIDÉRANT qu'encore aujourd'hui, le masculinisme existe comme un mouvement organisé, cherchant à se mobiliser contre les féministes et les personnes portant des idéaux d'équité et d'égalité;

CONSIDÉRANT le fléau de la cyberviolence contre les femmes et celles s'identifiant comme féministes;

CONSIDÉRANT les échanges tenus lors du forum soutenant l'importance d'unifier des voix diverses dans un climat respectueux et bienveillant;

CONSIDÉRANT que l'éducation des jeunes, dès leur plus jeune âge, est essentielle pour éviter de reproduire des comportements violents entraînant des cyberviolences et de nombreux cas de harcèlement à l'école.

Action : Collaborer avec le milieu de l'éducation afin de promouvoir des masculinités positives et conscientiser au chevauchement de différents types d'oppressions à travers des programmes de prévention comportant des aspects légaux et la promotion de modèles qui ne perpétuent pas les stéréotypes de genres;

Action : Valoriser la voix des jeunes et prendre acte que le fait de traiter de ces sujets en français est en soi une action positive qui contribue à l'avancement du rayonnement de la francophonie en contexte minoritaire;

Action : Soutenir les jeunes qui désirent effectuer des changements porteurs dans leur école pour contrer les violences et les attaques misogynes à travers des cercles de discussion, de lecture ou de théâtre, et les impliquer dans les définitions des enjeux ainsi que dans l'élaboration de solutions en valorisant leur voix et leurs expériences diverses;

Action : Assurer la formation des corps professoraux afin de leur fournir tous les outils nécessaires pour mener ces discussions et leur fournir les ressources nécessaires (services de psychologie, ressources communautaires, intervenantes, etc.);

Action : Assurer des suivis et des évaluations par, pour et avec les jeunes et les populations étudiantes des effets des campagnes de sensibilisation et des politiques mises en œuvre pour contrer les violences masculinistes et les violences genrées. Ces campagnes et ces

politiques devraient adopter une vision intersectionnelle en mobilisant plusieurs personnes expertes de vécu et partenaires, dont les organisations de femmes et féministes.

« On ne voit qu'un certain type de violences représenté. On ne réalise donc pas qu'on est victime. »

Marlihan Lopez, activiste afroféministe et organisatrice communautaire (Québec)

AXE 2 – Pour une convergence des luttes concertée

CONSIDÉRANT la nécessité de construire un espace public, tant physique que virtuel, qui valorise et respecte les femmes francophones et acadiennes, notamment les personnes à la croisée de plusieurs marginalisations pour lutter contre le masculinisme et la francophobie;

CONSIDÉRANT que les femmes et les personnes non binaires de milieux ou d'identités marginalisées, notamment les femmes autochtones, racisées, noires, queers, en situation de handicap, sont la cible d'attaques violentes de manière disproportionnée;

CONSIDÉRANT nos valeurs partagées de bienveillance, de solidarité, de respect de la diversité de trajectoires personnelles et professionnelles, de respect des identités intersectionnelles;

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir des milieux professionnels inclusifs et exempts de discrimination et de violence;

CONSIDÉRANT les atteintes continues à l'accessibilité aux services en français et aux droits des francophones en situation minoritaire;

CONSIDÉRANT qu'il existe un manque de coordination et de collaboration au sein du secteur associatif francophone au Canada et la persistance d'un *boys club* au sein de la francophonie canadienne.

Action : S'engager à briser les silos et à travailler ensemble pour élaborer des stratégies claires, à poser des actions concertées et à prendre en compte les expériences uniques et les idées de toutes les personnes francophones en situation minoritaire, notamment celles à la croisée de plusieurs oppressions en s'assurant de ne pas les instrumentaliser (tokénisme);

Action : Diffuser et amplifier les travaux des groupes de femmes et féministes dans la sphère publique, dans les organisations autant que dans notre quotidien;

Action : Agir individuellement et collectivement pour développer des stratégies de soutien temporaires, à court ou à long terme, à diverses mobilisations (droits des communautés autochtones, des personnes en situation de handicap, des mobilisations pour un filet social fort, par exemple);

Action : Augmenter la formation des professionnel-le-s sur ces enjeux et particulièrement sur l'interaction de plusieurs types de discriminations pour le secteur associatif francophone, notamment par des formations en ACS+ et sur les bases du féminisme afin de le démystifier.

« Il y a une voix féministe de la francophonie canadienne. Elle est distincte. »
Valérie Lapointe-Gagnon, professeure agrégée d'histoire à la Faculté Saint-Jean de
l'Université de l'Alberta

AXE 3 – Des stratégies appuyées par des recherches et des partenariats communautés-universités

CONSIDÉRANT la nécessité de définir plus précisément le phénomène de la francophobie pour mieux le définir, l'appréhender et envisager des solutions et des mesures spécifiques en prenant en compte la convergence des luttes et l'importance de la solidarité intersectionnelle;

CONSIDÉRANT le peu de données relatives à la dimension genrée et aux attaques masculinistes en contexte francophone minoritaire;

CONSIDÉRANT l'importance de mener des recherches portant sur les croisements entre les genres, la langue et les autres caractéristiques sociales et identitaires qui prennent en compte les spécificités propres aux communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire.

Action : Valoriser et demander le financement des recherches sur la discrimination et le chevauchement du genre et de la langue dans un contexte de francophonie minoritaire et dans une perspective intersectionnelle;

Action : Privilégier des collaborations universités-communautés afin de réaliser des recherches par, pour et avec les personnes concernées vivant à la croisée de plusieurs oppressions et discriminations;

Action : Établir des collaborations entre provinces, à l'image du forum de l'AFFC, permettant un enrichissement des connaissances et des pratiques, ainsi que la co-construction de solutions dans le respect de l'autonomie de chaque groupe.

« La discrimination n'est pas un enjeu personnel. Les causes sont systémiques. »

Anne Levesque, avocate en droits de la personne (Ontario)

AXE 4 – Des changements législatifs et des actions politiques porteuses

CONSIDÉRANT la montée du masculinisme qui se traduit par des attaques contre les femmes et de la violence genrée (insultes, attaques, harcèlement, menace de viol, menace de mort, etc.), et la difficulté à enrayer cette violence et à la punir;

CONSIDÉRANT le rôle qu'occupe le manque de formations du corps policier concernant les cyberviolences et le cyberharcèlement dans l'expansion de ces phénomènes;

CONSIDÉRANT la montée de la droite et des discours haineux francophobes contre les minorités francophones, notamment les femmes musulmanes, immigrantes, noires et racisées partout au pays.

Action : Revendiquer des mesures législatives pour surveiller et réglementer les propos tenus et les actes violents et discriminatoires perpétrés envers les femmes en ligne et reconnaître l'existence de l'antiféminisme et de ses effets majeurs sur les féministes;

Action : Demander l'intégration d'une formation obligatoire à l'ensemble des membres des corps policiers sur les cyberviolences faites aux femmes et personnes non binaires francophones et acadiennes dans une perspective intersectionnelle;

Action : Adopter une loi visant à supprimer et à condamner les contenus « haineux » des réseaux sociaux;

Action : Favoriser une meilleure collaboration, en français, entre les provinces et les territoires sur ces sujets dans une perspective de renforcement réciproque des expertises et de partage d'expériences;

Action : Demander aux instances, concernant le dossier sur les langues officielles, d'appliquer une analyse intersectionnelle afin de rendre compte précisément de la situation des femmes, des personnes non binaires et des multiples autres catégories de discriminations.

« Il faut des communautés résilientes. Il faut des communautés solidaires et organisées. »

Zakary-Georges Gagné, organisatrice, bénévole, formatrice et artiste, francophone non binaire trans féminine et Crie

Actions transversales

Action : Développer davantage de ressources en français, notamment sur l'intersectionnalité et sa mise en pratique dans les milieux en francophonie minoritaire;

Action : Obliger le recours à l'ACS+ dans les organisations et les entreprises, avant la prise de toute mesure gouvernementale;

Action : Continuer le plaidoyer en faveur de l'accès aux données ventilées et aux résultats des ACS+ gouvernementales;

Action : Assurer un financement à la mission pour les organisations de femmes et féministes en situation francophone minoritaire afin de prévenir les effets négatifs d'un financement par projet (difficultés à assurer les suivis des actions, à approfondir les coalitions et les mobilisations, etc.);

Action : Renforcer les connaissances et proposer des programmes d'éducation civique pour démystifier, auprès de tout public, le système politique, les lois et la manière dont il est possible de réduire les inégalités à échelle humaine dans les communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire;

Action : Assurer l'intégration de l'écriture inclusive et épiciène dans les divers milieux afin de rendre compte de l'importance du vocabulaire pour nommer les réalités vécues par toutes¹.

¹ Terme inclusif venant de contraction du terme « tous » et du terme « toute », permet l'inclusion des personnes non binaires.

Pour des collectivités francophones en situation minoritaire équitables, sécuritaires et solidaires

À travers ce manifeste, nous affirmons qu'un autre monde est possible.

Nous aspirons à développer des collectivités dans lesquelles être une femme ne sera pas synonyme de violence, de coercitions, d'attaques et de haine.

Nous voulons des collectivités dans lesquelles chaque personne jouira véritablement de l'ensemble de ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Nous souhaitons nous épanouir dans des collectivités où les droits linguistiques des minorités francophones sont pleinement respectés, notamment dans l'accès aux services. Ces droits doivent être pris en compte dans la recherche de solutions appropriées.

Par ce manifeste, nous souhaitons construire des collectivités francophones dans lesquelles le masculinisme, c'est-à-dire la haine contre les femmes et l'impunité des agresseurs ne seront plus acceptées et sévèrement encadrées par nos gouvernements.

Nous croyons au pouvoir d'agir des communautés tout en reconnaissant leur courage et leur capacité de créer des espaces inclusifs pour tout le monde.

À la violence, nous répondrons par la convergence de nos voix dans toute leur singularité.

Aux attaques violentes misogynes, francophobes et racistes envers les personnes noires, racisées et autochtones, particulièrement issues des communautés 2ELGBTQ+², nous répondons aux appels à l'action par, pour et avec elles.

Nous appelons chaque femme, chaque personne, chaque entreprise, chaque organisation, chaque parti politique, à porter ce manifeste et à en défendre les actions pour écrire la suite d'un monde exempt de violences, d'attaques et de discriminations, car l'équité est à l'horizon.

² Ce terme est retenu pour décrire les personnes aux deux esprits, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et des autres personnes de diverses identités sexuelles et de genres (+).

PARTIE 2 - BOÎTE À OUTILS

Le manifeste en action !

Petit lexique du manifeste

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) : analyse visant à rendre compte des répercussions d'une mesure, politique ou autre acte ou projet sur les femmes et sur les hommes et entre les femmes elles-mêmes dans une perspective intersectionnelle, c'est-à-dire en tenant compte du résultat du chevauchement de facteurs de discrimination (genre, origine, orientation sexuelle, identité de genre, langue, handicap, classe sociale, etc.).

Convergence des luttes : stratégie d'organisation et de mobilisation des mouvements sociaux centrée sur la construction de solidarités entre différentes causes dans une volonté de rassembler les efforts et les ressources pour amplifier les voix, les enjeux et les actions³.

Francophobie : terme utilisé en francophonie minoritaire qui caractérise une hostilité ou animosité envers le fait français⁴. Les échanges, lors du forum, ont démontré qu'il y a un besoin de recherche afin de mieux définir ce terme.

Intersectionnalité : cadre d'analyse développé par la juriste Kimberlé Williams Crenshaw afin de comprendre la manière dont différents systèmes d'oppression s'articulent et se renforcent mutuellement. De la longue tradition afroféministe américaine, c'est maintenant un outil intégré dans plusieurs milieux afin de développer des actions concrètes (solidarités intersectionnelles⁵) pour mieux répondre à l'ensemble des besoins des femmes, particulièrement ceux des femmes noires, racisées et autochtones, et des personnes non binaires à la croisée de plusieurs oppressions.

Masculinisme : se fonde sur des idées prônant l'égalité atteinte et renforce les stéréotypes de genre, par exemple « les femmes sont douces et doivent être à la maison ». Il revendique une « nature » dans laquelle l'homme est le pourvoyeur et la femme responsable des naissances, et met de l'avant une crise de la masculinité. Les hommes vont mal en raison du féminisme⁶.

³ Jean Matthys, « De la convergence des luttes à la lutte des convergences. Réflexions sur l'intersectionnalité et l'autonomie des luttes », dans Culture et Société/ Problème critique, En ligne, https://www.arc-culture.be/wp-content/uploads/2021/05/ARC_2018_CONVERGENCE-des-luttes.pdf.

⁴ Francopresse, Être femme ou être francophone en situation minoritaire, En ligne à <https://francopresse.ca/2022/09/23/etre-femme-ou-etre-francophone-en-situation-minoritaire/>.

⁵ Institut canadien de recherches sur les femmes (2021). Un guide pour construire la solidarité féministe intersectionnelle. Ottawa: ON Institut canadien de recherches sur les femmes.

⁶ Voir « Mélissa Blais : « Le masculinisme est un contre-mouvement social », En ligne, <https://www.revue-ballast.fr/melissa-blais-le-masculinisme-est-un-contre-mouvement-social/#:~:text=%C2%AB%20Le%20masculinisme%20est%20g%C3%A9n%C3%A9ralement%20compos%C3%A9,du%20contre%20mouvement%20antif%C3%A9ministe2>.

Racisme systémique : théorie qui stipule que les groupes et les individus sont inégaux entre eux. C'est aussi un système qui renforce la répartition inégale des ressources entre des personnes, sur la base de leur appartenance ethnique ou « raciale » (revenus, espérance de vie, accès aux services de santé, à l'éducation, au logement, etc.). Compris ainsi, le racisme est le résultat tant de la socialisation que des institutions⁷.

Savez-vous que... ?

La violence en ligne est globale et genrée. Selon la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles des Nations Unies, les femmes qui vivent le chevauchement de différents facteurs d'oppression sont plus sujettes à la violence en ligne ou perpétrée par des moyens technologiques⁸. Cela est également vrai pour les femmes exerçant des activités dans l'espace public comme les défenseuses des droits de la personne, les femmes exerçant des activités politiques ou encore celles œuvrant dans le monde médiatique⁹. Les femmes sont aussi 27 fois plus susceptibles que les hommes d'être harcelées en ligne¹⁰. Ces proportions sont augmentées et combinent d'autres formes d'oppressions, comme la transphobie, le racisme, le colonialisme et l'homophobie pour les femmes et les personnes non binaires 2ELGBTQ+.

« Il faut au préalable reconnaître que les groupes identitaires organisés dans lesquels nous nous retrouvons sont en fait des coalitions, ou à tout le moins des coalitions potentielles qui attendent de se former. [...] En prenant conscience de l'intersectionnalité, nous devrions mieux pouvoir identifier nos différences et les justifier, et négocier aussi les moyens grâce auxquels ces différences trouveront à s'exprimer dans la construction de la politique du groupe. »

Kimberlé W. Crenshaw

⁷ Pour aller plus loin, voir les définitions de privilèges et de groupes racisés dans Ligue des droits et libertés, « Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme », En ligne, <https://liguedesdroits.ca/mots-choisis-pour-reflechir-au-racisme-et-a-lanti-racisme/>.

⁸ Conseil des droits de l'Homme, Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences concernant la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles du point de vue des droits de l'homme, A/HRC/38/47, 18 juin 2018, au para 28.

⁹ Ibid au para 28- 29

¹⁰ Commission Broadband (ONU) pour le développement numérique, Voir « Stop les cyberviolences », par Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist, En ligne, <https://stoplescyberviolences.ca/>.

1- Qu'est-ce qu'un manifeste ?

Le manifeste est un document qui vise à rassembler des voix pour un appel au changement et à l'action¹¹. Le manifeste a souvent été utilisé dans l'histoire dans le cadre de revendications de groupes ou de propositions de programmes. C'est donc un outil de communication politique puissant. Il est ainsi utilisé par la société civile ou des groupes de citoyen·ne·s pour des déclarations communes sur des enjeux de société puisqu'il s'adresse à de nombreux actrices et acteurs qui peuvent contribuer au changement que l'on pense aux organismes de la société civile ou aux membres des instances gouvernementales.

2- Pourquoi utiliser un manifeste ?

Le manifeste est un outil de ralliement précieux du fait qu'il permet de réunir des personnes autour de causes communes. Il peut être l'initiative d'un groupe d'individus, mais par l'ajout de signataires, le manifeste devient véritablement un outil de ralliement qui grandit. Le manifeste s'adresse ainsi à un ensemble d'acteurs dans la société : des représentant·e·s d'organisations, des travailleur·euse·s en entreprise, des politicien·ne·s ou encore des enseignant·e·s.

Le manifeste de l'AFFC a été conçu pour générer des discussions et des actions. Il n'est pas un document figé dans le temps. Il se veut vivant. Ainsi, en le signant, vous faites partie de la solution afin de créer d'autres initiatives, d'autres recherches et d'autres mobilisations à votre échelle.

3- Comment utiliser le manifeste de l'AFFC ?

Le signer

Que vous soyez une personne représentant une organisation, qui milite ou qui s'engage pour des sociétés équitables et égalitaires, vous pouvez faire vivre ce manifeste en le signant. Signer le manifeste signifie que vous êtes en accord avec son contenu et ses appels à l'action pour contrer la violence, la haine et les discriminations. Cet engagement est au niveau de l'éducation et du plaidoyer. En le signant, vous démontrez votre solidarité envers les autres acteurs et signataires.

Le diffuser dans vos cercles

Vous ne vous considérez pas comme une personne militante? Si vous préférez agir au sein de vos cercles familiaux ou amicaux, vous pouvez envoyer ce document pour en discuter avec vos proches, vos collègues ou vos ami·e·s. Chaque action compte!

¹¹ Rachel Brett, What is a Manifesto ... ? Social Science Blog, 11 juillet 2019, En ligne <https://blogs.bl.uk/socialscience/2019/07/manifesto.html>.

Organiser des cercles de discussions dans vos communautés

Le manifeste, par son contenu, vise aussi à exposer le problème et les solutions dans une perspective d'éducation et de changement. Il faut donc le faire connaître. Vous pouvez ainsi le partager dans vos réseaux de membres ou sur vos réseaux sociaux afin de le faire connaître.

Utilisez-le dans les écoles

Vous êtes amené-e à intervenir dans une école? Des jeunes travaillent sur un projet citoyen? Le manifeste est un bel exemple de ralliement de voix francophones et acadiennes autour d'un enjeu de société. Vous pouvez demander à une personne de l'AFFC de vous référer une personne intervenante pour le présenter en classe ou à un comité étudiant. Ce manifeste peut à la suite d'une présentation être décliné en engagements étudiants à l'école ou utilisé dans le cadre de semaines thématiques comme la lutte contre l'intimidation.

Demander des rencontres avec vos élu-e-s ou vos candidat-e-s :

Des rencontres avec des élu-e-s ou des candidat-e-s peuvent être une bonne occasion de présenter le manifeste et ses enjeux dans le contexte francophone minoritaire. Vous pouvez également profiter de cette occasion pour attirer l'attention sur le manque de données désagrégées en fonction du genre et de la langue sur ces enjeux et l'utilité du recours à l'ACS+.